

6.
 7.
 Le vingt huit du mois de janvier de l'année mil
 sept cent quatre vingt six est né et le jour
 suivant fut baptisé par moi sousigné vicaire
 de cette paroisse Louis francois joseph ramont
 fils légitime de antoine joseph et de marie
 isabelle Blot, manouvriers en cette paroisse Le
 parain a été antoine joseph Cogniaux jeune homme
 et la maraine a été monie jacqueline francoise
 barbier jeune fille La parain ayant déclaré
 scavoir écrire a signé cet acte avec moi et la
 maraine ayant déclaré ne scavoir écrire a mis sa
 marque ordinaire de ce interpellés jour mois et an
 que dessus

antoine joseph cogniaux
 + marque de marie jacqueline francoise barbier
 L. F. j. dupond ptre vicaire

Le vingt huit du mois de janvier de l'année mil
 sept cent quatre vingt six est né et le jour
 suivant fut baptisé par moi sousigné vicaire
 de cette paroisse Louis francois joseph ramont
 fils légitime de antoine joseph et de marie
 isabelle Blot, manouvriers en cette paroisse . Le
 parain a été antoine joseph cogniaux jeune homme
 et la maraine a été marie jacqueline francoise
 barbier jeune fille La parain ayant déclaré
 scavoir écrire a signé cet acte avec moi et la
 maraine ayant déclaré ne scavoir écrire a mis sa
 marque ordinaire de ce interpellés jour mois et an
 que dessus

antoine joseph cogniaux
 + marque de marie jacqueline francoise barbier
 L : F : j : dupond ptre vicaire